

SÉANCE DU 7 MAI 2012

Séance régulière du conseil sous la présidence de Madame Thérèse Ménard-Théroux, maire, tenue le 7 mai 2012 à 19H30 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Monsieur Lionel Roy, conseiller au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Marc Vaillancourt, conseiller au siège no 5
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 avril 2012;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Autres sujets;
- 7.- Paiement des factures;
- 8.- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 - *Conseillers*
 - 8.2 - *Inspecteur en voirie (fauchage des chemins)*
 - 8.3 - *Inspecteur en bâtiment et environnement;*
- 9.- Rivière Eaton Nord;
- 10.- Gravier saison 2912;
- 11.- Abat-poussière saison 2012;
- 12.- Pelouse saison 2012;
- 13.- Rapport trimestriel;
- 14.- Travaux de nivelage;
- 15.- Signataire à la vente pour taxes;
- 16.- Varia ouvert;
 - 16.1 - *Système d'alarme*
 - 16.2 - *Poteaux drapeaux*
 - 16.3 - *Demande à Bell Canada*
 - 16.4 - *Résolution pour dépôt à terme*
- 17.- Période de questions;
- 18.- Fin de la séance.

2012-047 résolution no 2012-047

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 7 mai 2012 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 avril 2012

2012-048 résolution no 2012-048

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 2 avril 2012 est adopté avec l'ajout du nom à la résolution 2012-043, page 9305 « **Tétreault** ».

ADOPTÉE

Suivi du procès-verbal

Aucun suivi.

4) Période de questions

M. Yves Théroux demande un droit de parole à l'item 9.

M. Louis-Philippe Lapointe pose des questions sur la condition des chemins.

M. Malcolm Burns demande si une décision est prise à l'item 9.

Madame la mairesse répond aux différentes questions.

Mme Martine Boutin demande de faire déplacer l'indicateur de limite de vitesse à l'entrée du village d'Island Brook.

2012-049 *résolution no 2012-049*

CONSIDÉRANT une demande reçue afin de faire déplacer l'indicateur de limite de vitesse sur la route 212 de La Patrie vers Cookshire à l'entrée du village d'Island Brook;

CONSIDÉRANT le nombre important de véhicules circulant sur cette route;

Il est proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu de demander au Ministère des Transports de déplacer l'indicateur de limite de vitesse sur la route 212, dans le village d'Island Brook en direction de Cookshire-Eaton afin de sécuriser les usagers de cette route.

ADOPTÉE

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2012-05-07 a été remise à tous les membres du conseil

2012-050 *résolution no 2012-050*

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la correspondance 2012-05-07 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

6) Autres sujets

1- Polyvalente Louis-Saint-Laurent, East Angus – Invitation pour les retrouvailles, le 30 juin.

2- Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Nomination de représentant pour participer aux activités du CSLE.

2012-051 *résolution no 2012-051*

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que Mesdames Thérèse Ménard-Théroux et Jacqueline Désindes soient les représentantes aux activités du Conseil Sport Loisirs de l'Estrie.

ADOPTÉE

3- FQM – Demande d'adoption du projet de loi No 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable.

2012-052 résolution no 2012-052

CONSIDÉRANT que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;

CONSIDÉRANT que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que le projet de loi n° 14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;

CONSIDÉRANT que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

Il est proposé par la conseillère Jacqueline Désindes

Et appuyé par le conseiller Lionel Roy

DE DEMANDER au gouvernement de Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs « avancées » significatives par rapport à l'ancienne législation;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

ADOPTÉE

4- Fondation Pauline Beaudry – Invitation à un souper bénéfiques au Centre Communautaire de Weedon, samedi le 12 mai à 18h00.

5- Sawyerville Baptist Church - Invitation à célébrer le 190^e anniversaire, les 4, 5 et 6 mai 2012.

6- BPR Infrastructure – Invitation à une formation afin de mieux comprendre et agir dans le dossier individuelles de traitement des eaux

usées.

7- Club de VTT Sherbrooke-Ascot Corner – Demande de droit de passage sur les chemins McDermott, Redden. S’engage à installer les panneaux et de faire attention au bruit, ce droit permettra de rejoindre d’autres sentiers VTT d’été. Les sentiers ouvrent de mai à octobre.

Tous les conseillers sont d’accord à refuser la demande.

8- MMQ – Assemblée générale annuelle des membres de la Mutuelle des municipalités du Québec, le 4 mai à Drummondville.

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2012-04-30, a été remise à tous les membres du conseil municipal.

2012-053 résolution no 2012-053

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que le conseil autorise le paiement d’une somme de 74 932.35 \$ pour les comptes à payer de la liste mensuelle présentée le 7 Mai 2012 selon des disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2012-05-07 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseillers

Comité Loisirs Aucun compte rendu.

Comité Voirie Aucun compte rendu.

Autres

Maire Rencontre avec le comité de citoyens.
Comité de sécurité publique.

8.2) inspecteur en voirie

Le conseil prend note du rapport déposé par l’inspecteur.

8.3) inspecteur en bâtiment et environnement

Le conseil prend note du rapport déposé par l’inspecteur.

9) Rivière Eaton Nord

Auparavant, Madame la mairesse se retire de toute décision quant aux travaux dans la rivière Eaton nord, en raison de conflit d’intérêt, sa principale résidence étant adjacente aux travaux d’aménagement dans la section de la rivière

L’entente relative à la gestion des travaux d’aménagement dans la rivière Eaton Nord a été signée en avril.

2012-054 résolution no 2012-054

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que le sujet de l’exécution des travaux par appels d’offres pour l’aménagement de berge et profilage d’une section du lit de la rivière Eaton Nord adjacente au lot 17C-P Rang 8 est reporté à une séance ultérieure.

ADOPTÉE

Un commentaire est émis par des citoyens.

10) Gravier Saison 2012

Résultat des soumissions déposées le 25 avril 2012, à 11 heures

Personnes présentes :

- Lise Houle, directrice générale/secrétaire-trésorière
- Luc Deslongchamps, inspecteur municipal en bâtiment
- Fernand Prévost
- Fernand Boisvert.

Soumissions reçues :

CIRCUIT NUMÉRO 1

	Prix à la tonne transporté (\$/t)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Gravière Bouchard Inc.	0	-	-
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	0	-	-
Excavations Prévost Enr.	14.48 \$/t.	43 440.00 \$	49 945.14 \$
Construction A. Boisvert Inc.	16.64 \$/t.	49 920.00 \$	57 395.52 \$

	Prix à la tonne non transporté (\$/t)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Gravière Bouchard Inc.	0	-	-
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	0	-	-
Excavations Prévost Enr.	7.24 \$/t.	21 720.00 \$	24 972.57 \$
Construction A. Boisvert Inc.	7.53 \$/t.	22 590.00 \$	25 972.85 \$

CIRCUIT NUMÉRO 2

	Prix à la tonne transporté (\$/t)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Gravière Bouchard Inc.	14.50 \$/t.	43 500.00 \$	50 014.13 \$
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	0	-	-
Excavations Prévost Enr.	14.48 \$/t.	43 440.00 \$	49 945.14 \$
Construction A. Boisvert Inc.	15.34 \$/t.	46 020.00 \$	52 911.50 \$

	Prix à la tonne non transporté (\$/t)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
9312			

Gravière Bouchard Inc.	7.80 \$/t.	23 400.00 \$	26 904.15 \$
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	0	-	-
Excavations Prévost Enr.	7.24 \$/t.	21 720.00 \$	24 972.57 \$
Construction A. Boisvert Inc.	7.53 \$/t.	22 590.00 \$	25 972.85 \$

CIRCUIT NUMÉRO 3

	Prix à la tonne transporté (\$/t)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Gravière Bouchard Inc.	0	-	-
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	0	-	-
Excavations Prévost Enr.	14.48 \$/t.	43 440.00 \$	49 945.14 \$
Construction A. Boisvert Inc.	14.41 \$/t.	43 230.00 \$	49 703.69 \$

	Prix à la tonne non transporté (\$/t)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Gravière Bouchard Inc.	0	-	-
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	0	-	-
Excavations Prévost Enr.	7.24 \$/t.	21 720.00 \$	24 972.57 \$
Construction A. Boisvert Inc.	7.53 \$/t.	22 590.00 \$	25 972.85 \$

CIRCUIT NUMÉRO 4

	Prix à la tonne transporté (\$/t)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Gravière Bouchard Inc.	15.20 \$/t.	30 400.00 \$	34 952.40 \$
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	13.47 \$/t.	26 940.00 \$	30 974.27 \$
Excavations Prévost Enr.	14.48 \$/t.	28 960.00 \$	33 296.76 \$
Construction A. Boisvert Inc.	13.90 \$/t.	27 800.00 \$	31 963.05 \$

	Prix à la tonne non transporté (\$/t)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
9313			

Gravière Bouchard Inc.	7.80 \$/t.	15 600.00 \$	17 936.10 \$
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	7.50 \$/t.	15 000.00 \$	17 246.25 \$
Excavations Prévost Enr.	7.24 \$/t.	14 480.00 \$	16 648.38 \$
Construction A. Boisvert Inc.	7.53 \$/t.	15 060.00 \$	17 315.24 \$

2012-055 résolution no 2012-055

CIRCUIT NUMÉRO 1

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu d'accorder un contrat à Excavations Prévost Enr. pour **2 000** tonnes de gravier 0-20mm (0-3/4") transporté pour montant de 33 296.76 \$ incluant les taxes, conformément au prix donné à la tonne à sa soumission ouverte le 25 avril 2012 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

2012-056 résolution no 2012-056

CIRCUIT NUMÉRO 2

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu d'accorder un contrat à Excavations Prévost Enr. pour **2 000** tonnes de gravier 0-20mm (0-3/4") transporté pour montant de 33 296.76 \$ incluant les taxes, conformément au prix donné à la tonne à sa soumission ouverte le 25 avril 2012 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

2012-057 résolution no 2012-057

CIRCUIT NUMÉRO 3

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu d'accorder un contrat à Construction A. Boisvert Inc. pour **2 000** tonnes de gravier 0-20mm (0-3/4") transporté pour montant de 33 135.80 \$ incluant les taxes, conformément au prix donné à la tonne à sa soumission ouverte le 25 avril 2012 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

2012-058 résolution no 2012-058

CIRCUIT NUMÉRO 4

Proposé par le conseiller Lionel Roy, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu d'accorder un contrat à Transport & Excavation Jocelyn Ménard. pour **2 000** tonnes de gravier 0-20mm (0-3/4") transporté pour montant de 30 974.27 \$ incluant les taxes, conformément au prix donné à la tonne à sa soumission ouverte le 25 avril 2012 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

11) Abat-Poussière, saison 2012

Résultat des soumissions déposées le 2 mai 2012, à 15 heures 01
Personnes présentes :

- Lise Houle, directrice générale/secrétaire-trésorière
- Luc Deslongchamps
- Ian McBurney

Soumissions reçues :

	Prix au litre avec épandage (\$/l)	Total avec épandage avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Chlorure de Calcium :			
Somavrac (C.C.) inc.	0.2729\$/l.	36 977.95 \$	42 515.40 \$
Les entreprises Bourget inc.	0.2750\$/l.	37 262.50 \$	42 842.56 \$
Sebci Inc.	0.3100\$/l.	42 005.60 \$	48 295.25 \$
Chlorure de Magnésium :			
Somavrac (C.C.) inc.	Nil	Nil	Nil
Les entreprises Bourget inc.	Nil	Nil	Nil
Sebci Inc.	Nil	Nil	Nil

2012-059 **résolution no 2012-059**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement et la pose d'abat-poussière (chlorure de calcium) à Somavrac (C.C.) Inc. pour un montant de 0.2729 \$ /litre sans les taxes, conformément à sa soumission ouverte le 2 mai 2012 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉ

12) Pelouse, saison 2012

Bill Latimer a avisé qu'il ne revient pas cette saison à cause de maladie, 2 offres de services ont été reçues :
 Larry Lloyd et Steven McBurney demandent 1200,00 \$ pour la saison.
 Jeff McCormick demande \$ 125.00 par tonte.

Pour la saison, la prévision minimum est de 11 tontes.

2012-060 **résolution no 2011-060**

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu d'embaucher Larry Lloyd et Steven McBurney pour tondre les pelouses pendant la période estival, pour un montant de \$1 200,00.

ADOPTÉ

13) Rapport trimestriel

Le rapport sur les états comparatif portant sur les revenus et les charges de la municipalité au 31 mars 2012 est déposé.

14) Travaux de nivelage

2012-061 **résolution no 2012-061**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu d'autoriser une dépense n'excédant pas \$15 000.\$ pour des travaux de nivelage aux chemins municipaux.

15) Signataire à la vente pour non-paiement de taxes

2012-062 résolution no 2012-062

Proposé par le conseiller Lionel Roy, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que Madame la mairesse soit autorisée à représenter la municipalité de Newport lors de la vente pour non-paiement de taxes qui aura lieu jeudi le 13 juin au bureau de la MRC du Haut Saint-François.

ADOPTÉE

16) Varia ouvert

16.1) système d'alarme

Madame la mairesse donne l'information. Une vérification sera faite au niveau des assurances.

16.2) poteau du drapeau

Madame la mairesse informe que le mât est en très mauvais état. Une vérification sera faite.

16.3) Bell Canada

Madame la mairesse informe que plusieurs demandes ont été faites concernant les frais d'interurbains de Bell Canada sur notre territoire.

2012-063 Résolution no 2012-063

ATTENDU QU'il y a des frais d'interurbains entre les municipalités du territoire de la Municipalité Régionale de Comté du Haut-Saint-François;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que le conseil de la Municipalité de Newport demande à Bell Canada la création d'une zone d'appel local élargie entre la Municipalité de Newport et les municipalité de situées sur le territoire de la Municipalité Régionale de Comté du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE

16.4) dépôt à terme

2012-064 résolution no 2012-064

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Lise Houle à faire des placements en dépôt à terme pour le compte de la municipalité de Newport à la Caisse des Hauts Boisés et la Banque de Montréal.

ADOPTÉE

17) Période de Questions

M. Malcolm Burns pose des questions sur la vente pour non-paiement de taxes auxquelles Madame la mairesse répond.

Monsieur Malcolm Burns suggère d'aviser tous les citoyens de la municipalité des travaux prévus à la rivière. La note est prise.

18) Fin de la séance

2012-065 Résolution no 2012-065

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Germain Boutin ,il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 heures 50.

ADOPTÉE

Thérèse Ménard-Théroux, maire

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière